

Colombelles

## Fermeture du collège: « Nous n'en resterons pas là »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 8 février 2018

577 mots



*L'association PMDCAC demande aux plus hautes autorités de La République de faire respecter les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, pour garantir aux enfants de Colombelles leur droit à une éducation égalitaire dans leur collège, à Colombelles. - Crédit Ouest-France.*

Indignée, l'association citoyenne Pour le maintien du collège à Colombelles (PMDCAC) conteste la décision de fermer Henri-Sellier et en appelle à de plus hautes autorités.

### La mobilisation

« Nous en appelons au préfet, au ministre de l'Éducation, au Premier ministre et au président de la République, afin de connaître leur position. Nos enfants ont le droit à une éducation stricte et égalitaire, dans une République unie et indivisible. Nous ferons valoir nos droits auprès de la justice de la République qui, nous l'espérons, rendra l'humanité nécessaire et l'égalité stricte à l'éducation de nos enfants. Nous sommes convaincus que la citoyenneté et la démocratie ont encore leur place malgré les attaques permanentes vis-à-vis des plus faibles. Notre force de vivre est la santé et l'éducation de nos enfants, déclarent ces citoyens fiers et heureux d'être parents, oncles, tantes ou grands-parents. »

Liberté, Égalité, Fraternité

Pour cela, ils rappellent les trois principes de la République : Liberté, Égalité, Fraternité et affirment : « La liberté est bafouée lorsque l'on oblige des familles à des coûts supplémentaires alors qu'elles n'ont rien demandé, si ce n'est le choix d'une éducation de proximité et conforme au Réseau d'éducation prioritaire. »

Le deuxième : « Le principe d'égalité au regard des établissements publics n'est pas respecté », avec « la convention entre la ville de Mondeville et le conseil départemental proposant une garantie d'accès pendant dix ans aux Mondevillais, qui le rompt » et « crée un éparpillement des Colombellois, car chacun sait que tous les enfants ne pourront pas être accueillis ».

Le troisième est mis à mal car, « différencier les élèves de deux communes brise les liens de fraternité entre les habitants de ces communes ».

L'association estime que les Colombellois « ne doivent pas être une variable d'ajustement au détriment d'économies substantielles et de petits arrangements entre puissants ».

Elle relève: « Le déni total de démocratie dans la méthode d'information et de construction du projet - Jean-Léonce Dupont avouant de lui-même *ne pas avoir de meilleure méthode démocratique à proposer* ». Elle constate: « Le mépris immense et public à l'égard des Colombellois », après avoir entendu que « les enfants défavorisés ne peuvent pas rester dans un seul et même collège »; « l'absence de la conseillère du canton Colombelles-Hérouville au moment crucial du vote » ou « La *caporalisation* des petits soldats conseillers départementaux qui ont voté sans avoir une connaissance profonde du dossier et qui, pour sauver leur carrière politique, mettent en danger des familles entières. »